



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Janvier 2016

Fin d'année en lumière grâce à l'implication des bénévoles...

Date à retenir

L'assemblée générale du Comité des Fêtes se déroulera le vendredi 29 janvier 2016 à 20 h 30 à la salle polyvalente

Tous les chaucennois sont invités à participer à cette réunion.

A noter

L'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h à compter du 04 janvier.

Le Maire, le personnel communal et toute l'équipe municipale vous renouvellent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Dans ce numéro :

Fin d'année en lumière grâce à l'implication des bénévoles... 1

Les vœux du Maire : le moment du partage et de l'échange... 2



Le CCAS avec le repas des plus de 60 ans / le Comité Paroissial avec la crèche / le Comité des Fêtes avec le Noël des enfants et la décoration du village / l'APE avec son marché de Noël . Toute l'équipe municipale remercie les bénévoles pour leur engagement au quotidien.



Les vœux du Maire : le moment du partage et de l'échange...

Les chaucennois sont venus nombreux partager ce moment convivial, se souhaiter une bonne année et s'informer sur les projets communaux et extra-communaux en la présence de nos élus de proximité Mme Branget Conseillère Départementale et M Baulieu Vice Président du Grand Besançon.

Le Maire a fait un rappel des attentats de 2015 avec le tragique bilan humain, les traumatismes des blessés et des familles au nom d'une pseudo religion prêchant la violence, l'exclusion, l'obscurantisme et l'ignorance. Nous devons lutter contre cette violence avec nos armes personnelles : l'éducation, le savoir, l'intelligence, la tolérance, le partage dans le respect de nos différences.



L'année 2015 a été pour notre commune une année de transition avec une diminution des investissements après 2014 et le chantier de la mairie. La baisse des dotations commencée depuis ces dernières années se poursuit en 2016 et les collectivités doivent s'adapter à cette contrainte malgré des besoins croissants.

En ce début d'année l'étude des branchements individuels d'assainissement se terminera. A cette occasion le Maire remercie tous les Chaucennois pour le bon accueil réservé aux intervenants de l'entreprise Sciences Environnement. Cette étude permettra une connaissance complète du réseau 'eaux usées' sur le domaine public et privé. Un rapport individuel avec les résultats du diagnostic sera envoyé dans chaque foyer avec les préconisations techniques et financières pour les installations à mettre aux normes. Un appel d'offre pour la réhabilitation du réseau collectif communal va être lancé avec l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau. Les services du département conscients des efforts réguliers et importants concernant l'eau et l'assainissement à Chauconne ont reclassé notre dossier avec des aides plus importantes, qui permettront d'envisager la reprise du secteur 'rue des Sapins' et 'Varennnes'. Ce réseau sera alors opérationnel pour le transfert de cette compétence à la CAGB dès 2018.

Les chantiers de mises aux normes accessibilité des bâtiments publics se poursuivra avec un aménagement permettant l'accès à tous dans le cimetière, le bâtiment 'Centre de vie' fera l'objet de travaux d'accessibilités mais aussi d'une mise à niveau énergétique et esthétique. Pour cela l'aide du CAUE (Conseil en Architecture) et l'appui du service 'Aide aux communes' de la CAGB seront sollicités. Le souhait de chacun étant que ces investissements restent au service de ce qui rythme la vie de nos villages : nos écoles. En effet, la fusion du SIVOM Audeux Chauconne Noironne avec le SIVOS de Pouilley-lesVignes Champagny Champvans déjà proposée et refusée en 2011 est à nouveau proposée par les services préfectoraux. Nos trois communes restent attachées à un type de fonctionnement où chaque village a son école. Le SIVOS a un mode de fonctionnement très différent puisqu'il n'y a qu'un seul établissement scolaire à Pouilley. Les élus se sont mobilisés, une concertation a eu lieu entre les communes, le Sivos, le Sivom l'association des parents d'élèves. A l'issue de ces rencontres tous ont convenu que ce projet de fusion ne correspondait qu'à une vision administrative qui ne générerait pas d'économies, ne serait pas un atout pour nos enfants, réduirait la dynamique parentale et déstructurerait nos villages.

Le projet de réhabilitation partielle de la Lanterne devrait revenir en 2016 sous réserve que les changements dans les structures régionales ne remettent en cause les engagements pris avant la fusion. 2016 sera aussi le renouveau du site internet communal, vos remarques seront les bienvenues. Le Maire remercie tous ceux qui contribuent à la vie de notre village, village accueillant et vivant et renouvelle ses vœux de santé et de bonheur à tous pour cette nouvelle année.



Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr